

## Contestation du dossier de candidature d'Ali Bongo

# Plus de 2 650 lettres déposées à la CENAP

### Merlin Mbina

**E**n dépit de tout ce que mijotent les émergents autour de la candidature de leur champion, Ali Bongo Ondimba, peut-être déjà en examen à la Cenap, de nombreux gabonais conscients de l'avenir du pays disent non à la nouvelle forfaiture. En effet, ce mercredi 13 juillet, ils ont refusé l'imposture et son cortège d'abus et de terreur, à travers une forte mobilisation organisée par les partis politiques, notamment l'Union nationale (UN), représentée par le couple Paul-Marie Gondjout, et le Rassemblement Héritage et Modernité mené par son président, Alexandre Barro Chambrier. But de la mobilisation : déposer des lettres, par millier, pour contester la candidature d'Ali Bongo Ondimba « *le faussaire* » (dixit Marianne).

Chantal Myboto -Gondjout a déclaré : « *Je suis venu en bonne citoyenne déposer ma lettre de contestation à la candidature d'Ali Bongo Ondimba, parce que j'estime qu'il ne peut pas se présenter à la future élection présidentielle. Dans ma lettre, j'évoque le problème de ses trois actes de naissances et de celui de sa sœur, née quatre mois après lui. Je crois à cette démarche, parce que je ne suis pas seule à l'avoir fait. M. Aboghe Ella dira le droit pour éviter que notre pays connaisse des jours sombres. On ne peut pas, dans un pays, laisser un individu violer les lois de la République comme si nous étions des sujets. La loi doit s'appliquer à tout le monde et Ali Bongo doit également le savoir. Le monde entier nous regarde et l'histoire aussi. Le Gabon doit être dirigé par un homme exemplaire qui respecte les lois et fait l'unanimité. Ali*



**Alexandre Barro Chambrier à la sortie du bureau du Président de la CENAP.**



**Chantale Myboto a déposé sa lettre de contestation et invite les gabonais à le faire.**



*Bongo est un faussaire. Qu'il agisse en homme, pour une fois, en se retirant tranquillement de cette bataille politique.»* Dans le même ordre d'idée, le président du Rassemblement Héritage et Modernité, Alexandre Barro Chambrier a précisé qu'« *aujourd'hui, notre*

*vivre-ensemble est menacé par Ali Bongo. Il est, lui-même, la source de ce qui lui arrive ; qu'il en tire les conséquences. Il a déclaré sa candidature sans tenir compte de son état-civil. Pourquoi veut-il, à tout prix, être candidat, alors que dans sa formation politique, il y a bien des per-*

*sonnes capables de la représenter ? Nous faisons confiance à la justice de notre pays et savons que cette candidature sera rejetée. On ne peut pas vivre dans un état de droit et avoir plus d'un acte de naissance, ce n'est pas possible. Si la démarche que nous entreprenons, aujourd'hui, n'aboutit pas, nous trouverons bien des moyens pour empêcher Ali Bongo d'aller à l'encontre des valeurs qui fondent notre pays ; vaille que vaille. Pour le moment, nous suivons la voie légale. Car, il s'agit de respecter l'article 10*

*de notre constitution.»* En attendant les autres lettres de contestation de la candidature de BOA, les leaders politiques et ceux de la société civile appellent tous les gabonais à agir pour le bien de la Nation, car, ainsi que le dit la plupart des contradicteurs d'Ali, « *nous n'avons aucun autre pays de rechange et que nous méritons un dirigeant digne et exemplaire pour que notre pays soit respecté par les autres. Etre citoyen, c'est aussi protéger son pays.* »

### Pagaille dans la République

## Le plan de communication foireux d'Alain-Claude Bilie-By-Nzé

E.A

**T**oujours en retard dans l'action, le porte-parole à réaction du gouvernement est un ministre de la Communication d'un genre singulier. Lecteur assidu des dépêches de l'Agence gabonaise de presse (AGP), vulgarisateur des décrets présidentiels, maître queux de la soupe émergente et exégète malhabile de la pensée d'autrui, Alain-Claude Bilie-By-Nzé s'est installé à demeurer dans le registre de la communication d'éreintement, c'est-à-dire épuisante et qui critique sévèrement et avec malveillance les contradicteurs de son maître. Pour un oui ou pour un non, pour peu qu'il entende prononcer quelque part le nom d'Ali Bongo sans déférence, le voilà qui dégaine et tire aveuglement sur tout ce qui bouge. Un ministre de la Communication est un serviteur de l'Etat dont la moindre des qualités est l'inventivité. Dépourvu de ce don, Alain Claude passe



**Alain Claude Bilie Bi Nze l'art de la parole inutile.**